

Assemblée générale 2026 du réseau Cler - vote électronique

Procès-verbal

Ce document dresse le procès-verbal de la réunion “Assemblée générale 2026 du réseau Cler - vote électronique” tenue le 04/06/26 à 12:00 sur Nüag (<https://nuag.fr>).

Le réseau Cler - association régie par la loi du 1er juillet 1901 (JO du 10 juillet 1985), inscrite au RNA au numéro W931005633, ayant son siège social au 8 rue de Srebrenica, 75020 Paris - a réuni ses membres en Assemblée générale ordinaire, conformément aux articles 17 à 20 de ses statuts, le 9 juin 2026 à Paris pour présentations et échanges sans vote, et par scrutin électronique du 04 juin 2026 12h au 16 juin 2026 à 12h.

La convocation a été envoyée par voie électronique le 04 mai 2026.

Le scrutin électronique s’est déroulé sur la plateforme électronique Nüag, avec un accès sécurisé et anonymisé par structure adhérente de l’association.

La rédactrice du procès-verbal est Béatrice Delpech, vice-présidente.

Conformément aux statuts, un quorum d’un tiers des votants, soit 86 voix, est nécessaire pour l’Assemblée générale ordinaire.

L’Assemblée Générale ordinaire était appelée à être consultée et à délibérer sur l’ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral, du rapport d’activité et du rapport financier 2025
- Approbation des comptes 2025 et quitus au Conseil d’Administration pour sa gestion
- Approbation de l’affectation des déficits 2025 en report à nouveau
- Approbation de la proposition de budget 2026
- Approbation du rapport sur les conventions réglementées
- Election du Conseil d’Administration - Collège A
- Election du Conseil d’Administration - Collège B
- Election du Conseil d’Administration - Collège C
- Election du Conseil d’Administration - Collège D

Ordre du jour (Résolutions abordées)

Résolution 1

Présentation du rapport moral, du rapport d’activité et le rapport financier 2025

Le rapport moral, le rapport d’activité et le rapport financier 2025 sont présentés en séance et par écrit dans les documents joints à cette résolution.

Conformément à nos statuts, cette résolution est présentée à titre informatif et n’est donc pas soumise au vote.

Documents joints :

- Rapport moral
- Rapport d’activité
- Rapport financier du trésorier

Résolution 2

Approbation des comptes 2025 et quitus au Conseil d’Administration pour sa gestion

Les comptes 2025 du réseau Cler présentent un résultat déficitaire de 148 102 € après impôt, pour des produits de 1 634 788 € (-55% par rapport aux produits de 2024

qui englobaient ceux de Cler solutions également) et des charges de 1 782 890 € (-52%% par rapport aux charges de 2024 qui englobaient celles de Cler solutions également).

Pour mémoire, le budget prévisionnel voté à l'AG 2025 prévoyait un résultat nul. Le taux global d'exécution est de 45 % pour les recettes et 48 % pour les dépenses.

Après lecture du rapport du commissaire aux comptes, certifiant les comptes avec réserve, l'Assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés, après avoir pris connaissance de cette réserve.

"Donner quitus" est la procédure formelle consistant à approuver la bonne exécution des missions confiées aux administratrices et administrateurs dans le cadre de leur mandat.

Documents joints à cette résolution :
Rapport financier du trésorier
Rapport du commissaire aux comptes

Résolution 3

Approbation de l'affectation des déficits 2025 en report à nouveau

Les comptes 2025 du réseau Cler présentent un résultat déficitaire de 148 102 € après impôt, affecté en report à nouveau.

Résolution 4

Approbation de la proposition de budget 2026

Le budget prévisionnel 2026 s'établit à 1 068 638 €, en baisse de 35 % par rapport au réalisé en 2025. Le niveau des produits est en baisse de 566 150 € par rapport aux produits consommés en 2025 et celui des charges est en diminution de 565 182 € pour un résultat prévisionnel déficitaire de 148 818 €.

Document joint à cette résolution :
rapport du trésorier comprenant la présentation du budget 2026 (à partir de la page 16)

Résolution 5

Approbation du rapport sur les conventions régle-

mentées

Ce rapport du commissaire aux comptes, joint à cette résolution, porte sur les conventions passées pour l'année 2025 entre l'association et les membres siégeant au Conseil d'administration.

Document joint à cette résolution :
rapport spécial du commissaire aux comptes portant sur les conventions réglementées

Résolution 6

Election du Conseil d'Administration - Collège A

3 sièges sont vacants au sein du collège A (acteurs à statut associatif loi 1901, sauf les associations de collectivités).

Les membres de l'ensemble des collèges sont invités à participer au vote en sélectionnant jusqu'à 3 candidatures de leur choix. Les présentations des candidatures figurent dans le document joint.

4 candidatures :
Asder – Delphine Mugnier
Croix Rouge Insertion LogisCité – Imaad Ali
Quercy Énergies – Alban Aubert
Virage Énergie – Barbara Nicoloso

NB : sur les collèges C et D, le nombre de candidat·es est inférieur au nombre de sièges vacants. Conformément aux statuts de l'association, ces sièges pourront donc être attribués pour une durée d'un an aux premiers candidat·es non élus sur les autres collèges ouverts à candidature.

Résolution 7

Election du Conseil d'Administration - Collège B

4 sièges sont à pourvoir au sein du collège B (entreprises (SA, SAS, SARL, EURL, SEM, SCOP, SCIC) et organismes professionnels associés).

4 candidatures :
Auxilia – Marc Fontanès (suppléant : Simon Pouillaute)
Enercoop – Béatrice Delpech
Transitions – Rémi Bonvalet (suppléante : Marie Le Goff)
Valorem – Virginie Joyeux

Les membres de l'ensemble des collèges sont invités à participer au vote en sélectionnant jusqu'à 4 candidat·es de leur choix. Les présentations des candidatures figurent dans le document joint.

Résolution 8

Election du Conseil d'Administration - Collège C

Un siège est à pourvoir au sein du collège C (les communes, les associations de collectivité, les SPL et EPCI sauf les métropoles).

L'Assemblée constate qu'aucune candidature n'a été reçue. Ce siège pourra donc, conformément aux statuts de l'association, être attribué pour une durée d'un an au premier candidat·e non élu·e sur les autres collèges ouverts à candidature.

Résolution 9

Election du Conseil d'Administration - Collège D

Un siège est à pourvoir au sein du collège D (métropoles, départements et régions).

L'Assemblée constate qu'aucune candidature n'a été reçue. Ce siège pourra donc, conformément aux statuts de l'association, être attribué pour une durée d'un an au premier candidat·e non élu·e sur les autres collèges ouverts à candidature.

Décisions relatives aux résolutions

Résolution 1

Présentation du rapport moral, du rapport d'activité et le rapport financier 2025

Sur un total de 113 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 113 voix) ;

113 votants (pour un total de 113 voix) se sont exprimés comme suit :

- 113 voix pour « Prendre acte » ;

0 votants (pour un total de 0 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 86 voix pour atteindre le quorum.

L'Assemblée générale prend acte de ces présentations.

Résolution 2

Approbation des comptes 2025 et quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion

Sur un total de 113 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 113 voix) ;

106 votants (pour un total de 106 voix) se sont exprimés comme suit :

- 106 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

7 votants (pour un total de 7 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 86 voix pour atteindre le quorum.

La résolution est approuvée.

Résolution 3

Approbation de l'affectation des déficits 2025 en report à nouveau

Sur un total de 112 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 112 voix) ;

106 votants (pour un total de 106 voix) se sont exprimés comme suit :

- 106 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

6 votants (pour un total de 6 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 86 voix pour atteindre le quorum.

La résolution est approuvée.

Résolution 4

Approbation de la proposition de budget 2026

Sur un total de 111 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 111 voix) ;

103 votants (pour un total de 103 voix) se sont exprimés comme suit :

- 101 voix pour « Pour » ;

- 2 voix pour « Contre » ;

8 votants (pour un total de 8 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 86 voix pour atteindre le quorum.

La résolution est approuvée.

Résolution 5

Approbation du rapport sur les conventions réglementées

Sur un total de 111 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 111 voix) ;

108 votants (pour un total de 108 voix) se sont exprimés comme suit :

- 108 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

3 votants (pour un total de 3 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 86 voix pour atteindre le quorum.

La résolution est approuvée.

Résolution 6

Election du Conseil d'Administration - Collège A

Les votants avaient la possibilité de se prononcer sur 1 à 3 choix différents.

Sur un total de 112 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 112 voix) ;

108 votants (pour un total de 108 voix) se sont exprimés comme suit :

- 93 voix pour « Asder – Delphine Mugnier » ;

- 81 voix pour « Quercy Énergies – Alban Aubert » ;

- 75 voix pour « Virage Énergie – Barbara Nicoloso » ;

- 49 voix pour « Croix Rouge Insertion LogisCité – Imaad Ali » ;

4 votants (pour un total de 4 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 86 voix pour atteindre le quorum.

Sont élu·es pour les 3 sièges vacants du collège A : Asder – Delphine Mugnier ; Quercy Énergies – Alban Aubert ; Virage Énergie – Barbara Nicoloso

Résolution 7

Election du Conseil d'Administration - Collège B

Les votants avaient la possibilité de se prononcer sur 1 à 4 choix différents.

Sur un total de 111 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 111 voix) ;

108 votants (pour un total de 108 voix) se sont exprimés comme suit :

- 103 voix pour « Enercoop – Béatrice Delpech » ;

- 92 voix pour « Transitions – Rémi Bonvalet (suppléante : Marie Le Goff) » ;

- 86 voix pour « Auxilia – Marc Fontanès (suppléant : Simon Pouillaute) » ;

- 86 voix pour « Valorem – Virginie Joyeux » ;

3 votants (pour un total de 3 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 86 voix pour atteindre le quorum

Sont élu·es pour les 4 sièges vacants du collège B : Auxilia – Marc Fontanès (suppléant : Simon Pouillaute) ; Enercoop – Béatrice Delpech ; Transitions – Rémi Bonvalet (suppléante : Marie Le Goff) ; Valorem – Virginie Joyeux

Résolution 8

Election du Conseil d'Administration - Collège C

Comme indiqué dans le dossier de candidature, ce sont bien deux sièges qui étaient à pourvoir au sein du collège C (les communes, les associations de collectivité, les SPL et EPCI sauf les métropoles).

L'Assemblée constate qu'aucune candidature n'a été reçue. Ces sièges pourront donc, conformément aux statuts de l'association, être attribués pour une durée d'un an au premier candidat·e non élu·e sur les autres collèges ouverts à candidature.

En l'absence de candidat·es pour ce collège, Imaad Ali pour Croix Rouge Insertion LogisCité (candidat non élu du collège A) est élu pour un an sur un siège du collège C, avec voix consultative. L'autre siège du collège C est laissé vacant.

Résolution 9

Election du Conseil d'Administration - Collège D

Sur un total de 109 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 109 voix) ;

107 votants (pour un total de 107 voix) se sont exprimés comme suit :

- 107 voix pour « Prendre acte » ;

2 votants (pour un total de 2 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 86 voix pour atteindre le quorum.

En l'absence de candidat·es pour ce collège et d'autres candidat·es non élu·es dans les autres collèges, le siège du collège D est laissé vacant.

Conclusion

Le Conseil d'administration est donc désormais composé des membres suivants :

Collège A :

Jusqu'en 2027 :

- Ageden – Bruno Besançon
- Biomasse Normandie – Marie Guilet
- ALTE 69 – Jean-Jacques Brun (suppléant : Michaël Evrard)
- Hespul - Marc Jedliczka
- Lorraine Energies Renouvelables – Charli Kériel
- Solagro – Christian Couturier

Jusqu'en 2028 :

- Asder – Delphine Mugnier
- Quercy Énergies – Alban Aubert
- Virage Énergie – Barbara Nicoloso

Collège B :

Jusqu'en 2027 :

- Collaborative Energy - Chris Leveque Bres
- CVE - Maïlys Météreau

Jusqu'en 2028 :

- Auxilia – Marc Fontanès (suppléant : Simon Pouillaute)
- Enercoop – Béatrice Delpech
- Transitions – Rémi Bonvalet (suppléante : Marie Le Goff)
- Valorem – Virginie Joyeux

Collège C :

Jusqu'en 2027 :

- Communauté de communes Piège Lauragais Malepère - Brice Asensio
- Est Creuse Développement - titulaire en attente de désignation suite aux élections municipales (suppléant : Florian Lougnon)
- Sipperec - Sean Vavasseur
- Ville de Loos-en-Gohelle – Geoffrey Mathon (suppléant : Lucas Nyszak)
- Croix Rouge Insertion LogisCité – Imaad Ali (issu du collège A)

Un siège est laissé vacant.

Collège D :

Le siège est laissé vacant.

Collège E :

- Amorce - Marc Denis (suppléante : Apolline Faure)

Collège F :

- Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement – Didier Chateau (suppléant : Paul Dupas)

Fait en ligne sur Nüag,

Le 17/06/26,

PRÉSIDENT·E : Bruno BESANÇON

Vice Présidente : Béatrice DELPECH

Signé par :

D1FB50130C48434...

Signé par :

6583A8E9641E4E6...